

**Le Monde**  
pour **Direct Matin**

**Agrément.** Suite notamment au tremblement de terre qui a ravagé Haïti en janvier 2010, les adoptions ont enregistré une hausse de 14 %, alors que la tendance était à la baisse depuis plusieurs années. Pourquoi ce chiffre est-il trompeur ?

# La hausse des adoptions en 2010 est à relativiser

**Avec 3 504 enfants accueillis par des familles françaises** en 2010 contre 3 017 en 2009, les adoptions internationales ont enregistré une hausse exceptionnelle de 14 %, selon les statistiques du service d'information internationale (SAI), intégré au ministère des Affaires étrangères. Une croissance d'autant plus surprenante qu'elle est en contradiction totale avec la tendance baissière des cinq dernières années. «*Évitons de faire cocorico, met en garde Geneviève Miral, présidente de la fédération Enfance et familles d'adoption. Il ne s'agit en fait que d'un trompe-l'œil. Il y a pour 2010 des facteurs conjoncturels qui expliquent le gonflement des chiffres.*» Au premier rang duquel figurent les arrivées massives en provenance d'Haïti. Si le nombre d'adoptions y a augmenté de manière significative (992 en 2010, contre 653 en 2009), ce pic est à relativiser. «*Il ne s'agit pas de nouvelles adoptions, précise le SAI, mais simplement d'une accélération des procédures administratives pour les adoptions engagées avant le séisme.*» Le reliquat des dossiers en cours, en somme. «*Depuis, Haïti a décidé de suspendre les adoptions. Pour 2011, il faut donc s'attendre à un chiffre proche de zéro*», avertit Geneviève Miral.

Les chiffres 2010 s'avèrent d'autant plus trompeurs, que le nombre d'enfants adoptables dans le monde tend à se réduire. «*Les pays émergents sont désormais en mesure de mettre en place des politiques sociales et familiales*», explique un porte-parole du SAI. La ratification de La Haye, adoptée par près de 85 pays, prévoit dans ces textes d'accorder la primauté aux adoptions nationales. Dans le même temps, les règles de l'adoption internationale tendent à se durcir, les États fixant des critères de plus en plus stricts. «*Il ne faut pas s'imaginer que les pays d'origine ne se préoccupent pas du devenir des enfants. Au contraire, ils se montrent plus exigeants*», assure Geneviève Miral. La Chine a ainsi intégré pour les familles adoptives des critères de santé et un niveau d'étude minimum. D'autres demandent des tests psychologiques ou

**«Les pays émergents sont en mesure de mettre en place des politiques familiales.»  
Un porte-parole du SAI**



Les adoptions d'enfants haïtiens ont augmenté après le séisme, mais beaucoup de dossiers étaient déjà en cours.

des informations complémentaires sur les candidats. Avec la diminution du nombre d'enfants à adopter, la concurrence entre les pays d'accueil est rude. Certains d'entre eux ont ainsi entrepris, comme l'Italie ou la Suède, de moderniser leurs procédures pour s'attirer les faveurs des pays d'origine. En France, des réformes sont encore attendues. La qualité des agréments délivrés par les conseils généraux est, pour certains pays d'origine, sujette à caution. Manque de crédibilité, de lisibilité, laxisme... Le dispositif actuel a mauvaise réputation. «*Aujourd'hui, chaque département réalise l'enquête sociale et psychologique un peu comme il l'entend. Pour permettre une harmonisation de l'instruction des dossiers, des normes communes doivent être appliquées sur l'ensemble du territoire*», remarque Michèle Tabarot, présidente du Conseil supérieur de l'adoption (CSA), qui a conduit depuis

plusieurs mois un groupe de réflexion dont les propositions seront prochainement remises au ministre de la Cohésion sociale, Roselyne Bachelot. La philosophie générale repose sur une meilleure préparation des parents et une meilleure adéquation de leur projet aux réalités de l'adoption internationale. «*Le profil des enfants en attente d'une famille a évolué. Ils sont plus âgés, en fratrie, ou présentent des particularités : pathologies ou handicap. De fait, ils ne correspondent pas à l'image que les candidats à l'adoption s'étaient imaginés : un enfant jeune et en bonne santé*», observe Fanny Cohen Herlem, pédopsychiatre et psychanalyste. «*Si les candidats français veulent garder leurs chances, il est indispensable qu'ils intègrent ces évolutions*, indique-t-on au SAI. A titre d'exemple, les Italiens accueillent 55 % d'enfants de plus de 5 ans, [en France, ce chiffre se situe entre 22 et 25 %], de telle sorte qu'ils sont aujourd'hui plus présents dans des pays comme le Brésil, la Pologne ou l'Ukraine.»

Linda Maziz

**CET APRÈS-MIDI  
DANS**

**Le Monde**

L'INSTITUT NATIONAL CONTRE LE CANCER  
MET SES INFORMATIONS EN LIGNE

# Préparation et accompagnement des candidats à l'adoption



Il faut que les familles puissent se projeter dans l'avenir avec l'enfant et préparer son arrivée.

© JAUBERTISIPA

**La méconnaissance des réalités de l'adoption internationale** et les spécificités de la parentalité adoptive ont conduit plusieurs pays européens, dont la Belgique, l'Espagne, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et l'Italie, à intégrer dans leur dispositif un temps d'information et de préparation obligatoire. Il doit permettre aux candidats de mûrir leur projet avant de procéder à l'évaluation individuelle de leur dossier. Pour l'heure, rien de similaire en France. Prenant acte de cette carence, le Conseil supérieur de l'adoption (CSA) a émis plusieurs propositions qui devraient prochainement aboutir à une réforme de l'agrément. Un temps de préparation obligatoire, décomposé en quatre modules, devrait ainsi précéder les démarches administratives auprès du conseil général. Si les modalités restent à définir, le programme de ces réunions est déjà déterminé : l'aspect juridique et administratif de l'adoption, le profil des enfants, la santé, leur développement et leur intégration sociale et enfin, la parentalité adoptive. «*A l'issue de cette forma-*

*tion, les délais d'obtention de l'agrément devraient être réduits à six mois au lieu d'un an*», précise Michèle Tabarot, présidente du CSA.

Une préparation qualifiée «*d'indispensable*», par Nicole Cohen-Herlem, pédopsychiatre et psychanalyste, qui a animé pendant cinq ans un groupe de préparation à l'adoption au sein de l'Arbre vert, une association de la région parisienne. «*Ce temps de réflexion est primordial, assure-t-elle. Il ne s'agit pas d'un mode d'emploi à la parentalité adoptive, mais bien d'un réel travail sur soi, d'un cheminement qui permet d'aller de l'enfant rêvé à l'enfant réel.*» Un accompagnement qui s'avère d'autant plus nécessaire que le profil des enfants a changé.

«*On ne se prépare pas de la même façon à accueillir un enfant jeune et en bonne santé et un enfant handicapé ou malade*», remarque Geneviève Miral,

de la fédération Enfance et familles d'adoption. «*Pour les familles qui voudraient s'engager dans une telle procédure d'adoption, il faut qu'elles puissent en amont se projeter dans la vie quoti-*

*dienne, avec des enfants très instables ou avec des soins médicaux journaliers*, souligne Hélène Mahéo, présidente du Mouvement pour l'adoption sans frontières, pour qui l'accompagnement ne doit pas se limiter à la phase préparatoire. *L'arrivée de l'enfant n'est pas en soi une finalité. L'aventure ne fait seulement que commencer. Si elles en expriment le besoin, les familles doi-*

*vent pouvoir trouver un lieu d'écoute et de conseil.*» Pour autant, cet accompagnement ne doit pas avoir un caractère systématique : «*Une famille adoptive est d'abord une famille, et en ce sens elle a droit aussi à son intimité.*» •

L. M.

«La préparation est un cheminement qui permet d'aller de l'enfant rêvé à l'enfant réel.»

Nicole Cohen-Herlem, pédopsychiatre